Mouveaux. — *Filoûterie d'auberge. Outrage au garde champêtre. Arrêtation du père et du fils.* — Vendredi après-midi, Louis Desbonnets, âgé de 44 ans, né à Roubaix, marchand de chiffons à La Madeleine, chemin du Halage, entrait au cabaret tenu par Mme Julie Poissonnier à Mouveaux. Cet homme, qui est resté veuf avec 7 enfants, avait avec lui un de ses fils Edouard âgé de 17 ans. Ils se firent servir d'abord de la bière, puis du genièvre. Leur soif monta d'autant plus que la cabaretière voulut se faire payer de ces clients de passage; mais ceux-ci, devenus furieux, menaçaient de tout casser dans *la boutique*. Le fils empoigna même Mme Poissonnier à la gorge pour l'empêcher de sortir.

Enfin on put prévenir le garde Gillots. Le père lui adressa les plus grossières injures, et lui dit qu'il en mangerait dix comme lui! Pourtant on vint à bout de les mener à la chambre de sûreté, et le lendemain, sur réquisition du maire, les gendarmes les ont amenés à Tourcoing, pour les conduire aujourd'hui, lundi, à Lille.

— *Loi du 23 janvier 1873.* — Sur la précédente affaire, il s'en greffe une seconde, en application de la loi du 23 janvier 1873, sur la répression de l'ivresse publique. La cabaretière a continué à donner à boire, alors que les deux hommes étaient en état complet d'ivresse. Elle convient leur avoir versé, en fort peu de temps, 4 litres de bière et 12 grands verres de genièvre.

Procès-verbal a été dressé à sa charge par la gendarmerie.

Bondues. — *Une lâche agression.* — Samedi soir, vers 8 heures, Mlle Flamend, habitant Bondues, revenait de son travail par le chemin de Mouveaux, quand un individu se jeta sur elle et la terrassa. Aux cris de la secondes et à l'assassin! poussés par la victime, l'individu qu'elle n'a pu reconnaître, a pris la fuite en emportant le panier et la gou de que portait Mlle Flamend, ces objets ont été retrouvés dimanche matin, dans un champ voisin de l'agression. Une enquête est ouverte.

LILLE

Inspection. — Le général Manrand, commandant la 1re division d'infanterie, accompagné du général de Chauvenet, commandant la 1re brigade, a inspecté hier après-midi, sur le Champ de-Mars de la citadelle, à Lille, le 16e bataillon de chasseurs et le 43e régiment d'infanterie; il a examiné les jeunes soldats de la classe 1889 qui ont actuellement terminé leur première période d'instruction.

Un bon patron. — Nos lecteurs savent que l'honorable M. Le Gavrian, ancien ingénieur constructeur à Lille, au moment où il s'est retiré des affaires, a constitué un certain nombre de pensions viagères en faveur de ses plus anciens ouvriers.

Son successeur, M. Victor Brasseur, vient de prendre une décision analogue et de constituer une rente annuelle de 500 francs à six de ses ouvriers qui, au moment de quitter les ateliers, ont reçu en outre un trimestre de salaire à titre de gratification.

Les bénéficiaires de cette louable générosité patronale sont MM. Pierre Vanderstraeten, tourneur, âgé de 66 ans, 38 ans de présence; Jean-Baptiste Duvivier, tarauder, âgé de 64 ans, 27 ans de présence; Olivier Scheire, raboteur, âgé de 66 ans, 29 ans de présence; Emile Salembier raboteur, âgé de 67 ans, 30 ans de présence; Louis Wuytz, raboteur, âgé de 66 ans, 30 ans de présence; Edouard Bœuvrez, mortaiseur, âgé de 54 ans, 38 ans de présence.

Un acte de courage. — Dimanche, à onze heures du matin, un cheval attelé à la voiture de factage n° 15 de la Compagnie du chemin de fer du Nord, a pris la fuite rue des Débris St-Etienne pendant que le conducteur faisait la livraison d'un paquet.

M. Delabre, inspecteur de la compagnie des tramways à vapeur, de passage à ce moment, se jeta résolument à la tête de l'animal qu'il parvint à maîtriser après avoir été traîné sur l'espace de quelques mètres.

Le conducteur, qui s'était mis à la poursuite de son équipage, tomba, mais ne se fit heureusement que des blessures peu graves.

BAILLET

Arrestation de la veuve Lebrun

La veuve Lebrun qui, avant d'aller demeurer rue Mexico, habitait une maison rue Détournée, où Baillet a logé la nuit qui a suivi le crime de Berck, a été arrêtée samedi soir, et écrouée à la maison d'arrêt, après avoir subi un interrogatoire du commissaire central.

On voulait s'assurer qu'elle n'avait pas profité du vol que Baillet a commis au domicile de la sage-femme après l'avoir tuée. Jusqu'à présent, il semble qu'elle a été victime plutôt que complice de l'assassin. Au lieu de partager son argent avec elle, il lui a escroqué le logement et la nourriture pendant quelques jours, et avant de partir, il lui a pris une bague, peut-être comme souvenir.

Le bandit lui avait inspiré une confiance inébranlable. L'instruction nous a montré, plusieurs fois qu'elle n'avait pas été la seule dupe de Baillet; il en imposait quand il jugeait pratique de le faire, par un certain air distingué et une supériorité d'intelligence que nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer.

La veuve Lebrun l'a même accompagné jusqu'à la gare lorsqu'il prit le train pour Berck. Elle était persuadée qu'il allait revenir comme il l'avait promis avec les sous que lui donnerait sa tante et qu'il s'associerait avec elle pour gérer un estaminet. Il est probable qu'elle sera bientôt mise en liberté; elle n'a été maintenue en état d'arrestation que parce qu'elle n'avait pas déclaré la vérité tout d'abord.

Le dossier de Baillet

Il commence à devenir volumineux ce dossier où s'entassent pêle mêle les preuves de nombreux crimes de toutes sortes. Où s'arrêtera-t-elle cette lugubre série. Cinq assassinats, des vols à ne plus compter et chaque jour on en découvre un nouveau.

Les magistrats n'osent pas affirmer que la demi-douzaine d'assassinats ne sera pas complète. M. le commissaire central fait rechercher activement les bijoux de Mlle Coppin. Baillet n'a disposé d'aucuns; c'est Danel qui a profité de tous. La confrontation avec Baillet démontrera si oui ou non il était de bonne foi. On a saisi également les vêtements que l'assassin portait le jour du crime de Berck.

LA CAPITALISATION

SOCIÉTÉ ANONYME

pour favoriser l'Economie et l'Epargne par la Constitution des Capitaux

Capital : CINQ MILLIONS

Siège social à Paris : 3, rue Louis-Le-Grand

TIRAGE DU 2 MARS 1891

Bons d'Epargne de 500 francs (Série A)

356	2.420	4.484	6.548	8.612	10.676	12.740
14.804	16.868	18.932	20.996	23.060	25.124	27.188
29.252	31.316	33.380	35.444	37.508	39.572	41.636
43.700	45.764	47.828	49.892	51.956	54.020	56.084
58.148	60.212	62.276	64.340	66.404	68.468	70.532
72.596	74.660	76.724	78.788	80.852	82.916	84.980
87.044	89.108	91.172	93.236	95.300	97.364	99.428

Le Mercredi 1er Avril prochain, à 9 heures du matin, il sera procédé publiquement aux tirages suivants :

Bons d'Epargne série A — Tirage mensuel ;
Bons d'Epargne série B — Tirage trimestriel ;
Bons d'Epargne série C — Tirage trimestriel ;
Bons de Capitalisation série D — Tirage trimestriel.

AVIS IMPORTANT

Tous les clients des maisons de Roubaix-Tourcoing délivrant les Bons-Prime d'Epargne et d'assurance de l'UNION DES ACHATS, peuvent participer chaque mois aux tirages de la *Capitalisation*.

Il suffit de demander à ces maisons les Bons-Prime d'Epargne et d'assurance qui sont délivrés gratuitement — mais dont la valeur varie selon l'importance du paiement effectué.

On a droit, en ces de sortie au tirage du mercredi 1er avril du numéro auquel on participe, à un remboursement immédiat :

de **2** fr. **50** avec un bon série A (vert)
de **5** fr. ..... B (rouge)
de **50** fr. ..... C (jaune)
de **100** fr. ..... D (violet)

Les Bons-Prime non remboursés au prochain tirage mensuel restent valables pour l'acquisition — en tout ou en partie — d'un Bon d'Epargne de la Capitalisation remboursable à 500 fr. ou d'un Bon du Crédit foncier de France avec participation aux tirages dès le mois qui suit le premier versement de Bons-Prime. Lois de 100.000 francs, 30.000 fr., 20.000 fr., 1.000 fr., etc.

C'est-à-dire qu'avec 10, 20, 30, 50 ou 100 Bons-Prime par mois, on a 10, 20, 30, 50 et 100 *chances de remboursement immédiat à la fin du mois* et on peut en outre, en s'adressant à l'UNION DES ACHATS, acquérir en tout ou en partie une valeur réelle soit du *Crédit foncier*, soit de la *Capitalisation*.

En remettant ses Bons-Prime à l'UNION DES ACHATS on peut aussi : payer ses primes d'assurance contre l'*Incendie*, ou bien recevoir un titre de rente de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse, ou bien un contrat signé d'une Compagnie autorisée, et garantissant au possesseur une indemnité en cas d'*accident*, ou bien garantissant le paiement d'une somme à recevoir à une époque fixée, somme qui serait *payée immédiatement* aux enfants en cas de décès du père ou de la mère.

N. — Les Bons-Prime d'Epargne et d'assurance conviennent particulièrement aux maisons qui, vendant bon marché, désirent vendre le plus possible au *comptant*.

Ces Bons-Prime portent le nom, l'adresse et les principales spécialités des maisons qui les délivrent.

C'est une carte d'adresse et une recommandation pour la maison.

C'est une valeur sérieuse pour le client.

C'est la « coopération » appliquée dans les plus larges proportions en faveur des maisons de détail et de leur clientèle.

Les personnes auxquelles leur situation de fortune permet de négliger les avantages attachés aux Bons-Prime d'Epargne et d'assurance peuvent néanmoins les recevoir de leurs fournisseurs et s'en servir pour constituer des rentes viagères ou des assurances à d'anciens serviteurs ou à des familles peu aisées auxquelles elles portent intérêt.

NORD

Assises du Nord. — Par décision de M. le Ministre de la justice, M. Vibert, conseiller à la Cour d'appel de Douai, vient d'être nommé président des prochaines assises du Nord.

Nomination dans les douanes. — M. Wattin, inspecteur de 1re classe des douanes à Avesnes, a été nommé directeur de 4e classe à Besançon.

Légion d'honneur. — M. Le Bargy, ingénieur de la voie à la Compagnie du chemin de fer du Nord, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nécrologie. — On annonce la mort, à l'âge de 65 ans, de M. Fagoo, le chef de culture bien connu de l'Asile de Bailleul, chevalier du Mérite agricole.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Un punch a été offert hier soir dans la salle des fêtes de l'école des beaux-arts par la garnison d'Arras au général Mathelin, nommé commandant du 15e corps à Marseille.

La salle avait été décorée par l'école régimentaire du génie. A part quelques notabilités civiles invitées, la fête a été exclusivement militaire.

Un toast a été porté par le général Pierron auquel le général Mathelin a répondu.

La musique du 33e de ligne s'est fait entendre pendant le banquet.

BELGIQUE

Mouscron. — Le Conseil communal se réunira mardi prochain 10 mars, à 6 heures du soir. Il a à son ordre du jour :

1° Demandes de concessions au cimetière communal; 2° Réclamation contre une taxe d'abonnement en 1889. 3° Réclamation contre une taxe d'abonnement en 1890; 4° Approbation de la location publique des échoppes du marché couvert; 5° Subside à accorder pour venir en aide aux petits cultivateurs victimes des rigueurs de l'hiver; 6° Demandes d'indemnités pour dégâts occasionnés dans diverses maisons particulières lors des élections communales d'octobre; 7° Nomination d'un expert comptable.

— **Un combat sanglant.** — On écrit de Courtrai qu'un combat sanglant a été livré mercredi après-midi, entre les miliciens de Deerlyck, de Sweveghem et d'Harelbeke. Quelques agents de police et plusieurs jeunes gens ont été grièvement blessés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Blandain. — Notre correspondant nous écrit :

« Dimanche a eu lieu dans notre belle commune l'installation de M. Charles Dumortier, notre nouveau bourgmestre. Déjà, dès le samedi soir, la sonnerie des cloches, le canon et la musique annonçaient cette joyeuse et brillante journée.

» Toute la rue conduisant de la maison de M. Ch. Dumortier à la Maison communale avait été pavoisée et enguirlandée pour la circonstance : drapeaux aux fenêtres, fausses portes, inscriptions, chronogrammes, rien ne manquait pour rehausser l'éclat de la fête.

» Tout Blandain était sur pied et s'apprêtait avec un vif entrain à saluer son premier magistrat.

» Le dimanche matin, M. Dumortier fit distribuer deux cents pains aux pauvres; à deux heures, nos amis du conseil communal, les membres du conseil de fabrique, du bureau de bienfaisance vinrent saluer le nouvel élu; suivent les sociétés de Blandain, secours mutuels, Saint-Sébastien, Saint Valentin, les écoles communales, etc.

» A quatre heures, un cortège se forme : soixante à septante cavaliers ayant à leur tête M. Lémaire, président organisateur, ouvrent la marche, suivi des sociétés, de la musique et enfin de notre sympathique bourgmestre, entouré de MM. Lemaire, Douterlungne, Dujardin et Millet, conseillers communaux et visiblement ému des démonstrations chaleureuses faites en son honneur.

» Le soir, feu d'artifice et illumination.

» En un mot, fête charmante, complètement réussie. »

— **Mont-St-Aubert.** — Notre correspondant nous écrit :

« Des voleurs se sont introduits la nuit de jeudi à vendredi, en brisant un volet et une fenêtre, dans le château de Mme de la Croix d'Ogimont à Mont-St-Aubert; ils ont enlevé un revolver et quelques papiers sans valeur.

» Ils ont tout bouleversé à l'intérieur, recherchant surtout les papiers appartenant à la châtelaine. On ne connaît pas les auteurs du fait. »

— **La population.** — Au 31 décembre 1889, la Belgique comptait 6 093,798 habitants. L'accroissement sur 1888 a été de 65,555 âmes. L'excédant des naissances sur les décès en 1889 a été de 57,816, soit 3,429 de plus qu'en 1888. Le nombre des décès s'est élevé à 128,136, soit 1,411 de moins que l'année précédente. Le nombre de naissances illégitimes a augmenté de 108. Il a été de 16,506 en 1889.

— **La Conférence de Jules Guesde à Bruxelles.** — On lit dans le *Peuple belge* :

« Le Cercle d'Etudes sociales, dirigé par MM. Montefiore et Couvreur, nous avait promis hier une conférence sur le collectivisme par M. Jules Guesde. Et M. Guesde, dès les premiers mots confirma cette promesse, disant que la doctrine collectiviste ne suscite tant d'hostilités, tant de préjugés contraires que parce qu'elle est mal connue. Hélas! M. Guesde n'a pas tenu parole. Il a fait, à sa manière, le procès aux institutions modernes; il a montré l'enfer dans la situation présente, mais il s'est contenté d'affirmer que le collectivisme sera le paradis de demain. Nous ne disons pas que M. Guesde n'est pas capable de faire la démonstration sur laquelle nous comptions; nous constatons qu'il ne l'a pas faite.

» La critique de ce *qui est* est facile. D'ailleurs, trop d'abus y paraît. Mais s'il faudrait voir : 1° si tous les abus dérivent fatalement du régime; 2° si le régime n'est pas souvent faussé par les hommes; 3° si la part des vices humain n'est plus grande que la part des vices des choses; 4° s'il n'y a rien de mieux aux abus des choses; 5° si le remède qu'on propose ne serait pas pire, je ne dis pas que le régime qu'il remplacerait, mais que cé régime avec tous ses abus.»

» M. Guesde n'a pas exposé et son idée et le fonctionnement de sa nouvelle machine, cette étude comparative est impossible ici.»

— On lit dans l'*Indépendance belge* :

« D'après une dépêche que nous recevons au moment de mettre sous presse, l'espoir que nous exprimions hier de voir les Etats-Unis revenir sur leur refus de ratifier les actes anti-esclavagistes est partagé à Washington, même par les nombreux partisans que compte l'œuvre de la conférence de Bruxelles.

» On espère que ces actes pourront être pris en considération. »

— *Crespin.* — La fédération régionale des mineurs du bassin du Centre vient de tenir une importante séance où tous les points de l'organisation de la grève générale projetée ont été examinés et approuvés à l'unanimité.

Une seconde réunion aura lieu aujourd'hui à la Louvière pour désigner les délégués au congrès international de Paris.

Le chômage continue dans les laminoirs du même bassin où on ne signale aucun symptôme d'amélioration dans la situation.

Vêtements pour hommes sur mesure et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
4960 - 34222

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille STURBAUT-WOENDELS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de François STURBAUT, décédé à Roubaix, le 8 mars 1891 à l'âge de 22 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut d'anges Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Béthune, 13.

Les amis et connaissances de la famille Ach. DELEDALLE-LEMAITRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille-Fléximond Pierre-Joseph DELEDALLE, époux de Dame Louise LEMAITRE, décédé à Roubaix, le 8 mars 1891, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 10 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 8 heures et au Convoi de Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 11 dudit mois à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, d'où son corps sera conduit au cimetière d'Hellmin pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Richard Lenoir.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 10 mars 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alexandre Honoré-Joseph DELHAIE, époux de Dame Amélie PERCQ, décédé subitement à Roubaix, le 8 avril 1890, dans sa 58e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 10 mars 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré-Eugène BAYART, commis principal au Secrétariat de la Mairie de Roubaix, décédé à Roubaix, le 6 février 1891, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les Obits de confréries seront célébrés en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le même jour, à 8 heures 1/2 : 1° Obit de la Confrérie de Madame Sophie-Rosalie DELANNOY, décédée à Roubaix, le 11 février 1891, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, un mardi 11 mars, à 7 heures; obit de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; mercredi 18 mars, à 7 h., obit de la Confrérie des Trépassés; vendredi 20 mars, à 7 h., obit de l'Union des Cœurs Agonisants; 2° Obit de la Confrérie du Rosaire Vivant. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

8 MARS 1746

ASTI

« Nul fait plus honteux n'est inscrit dans l'histoire militaire de la France » a dit un historien piémontais; c'était vrai alors, mais depuis nous avons vu bien pire, mais en ce temps-là le mot de capitulation, les armes à la main était à peine français, seulement il a oublié d'ajouter qu'on n'avait jamais vu non plus, et qu'on n'a jamais revu depuis, pareille perfidie à celle des piémontais.

Nous avons raconté (voir 26 octobre) comment le roi de Piémont, serré de près dans Turin par les Français et les Espagnols, était entré en pourparlers secrets avec les français, s'engageant à se retourner avec eux contre ses alliés les autrichiens; la conséquence de ces négociations, encore ignorées des espagnols qu'il fallait y allier, et qui continuaient le siège d'Alexandrie, avait été l'ordre envoyé au Maillebois de suspendre de fait les hostilités contre les piémontais; il était donc resté à Tortone, à 5 lieues à l'Est d'Alexandrie.

Continuant à faire occuper les forteresses qui séparent à l'ouest et au nord Alexandrie de Turin, notamment celles de Mencalvo, et celle d'Asti qui n'est qu'à 8 lieues de Turin. Tel était l'état des choses, qui ne laissait pas d'étonner les Espagnols, lorsque le 5 mars le roi de Piémont, au moment où on lui apportait de Paris le traité signé et ratifié, le rompit tout à coup, et, sans le moindre avis préalable, mit ses troupes en marche sur Alexandrie; il était maintenant rassuré; 30.000 autrichiens arrivaient à marche forcée du côté de Mantoue pour prendre à dos les Espagnols et les Français, et il trouvait tout simple de trahir ses nouveaux alliés pour retourner aux anciens.

La sécurité des Français était telle que quand Maillebois fut avisé par le gouvernement d'Asti de mouvements de troupes suspectes du côté de Turin, il haussa les épaules en se moquant du message et du messager. Ce n'était pourtant que trop vrai; le 8 mars les piémontais parurent devant Asti, bombardant les faubourgs et prêts à ouvrir la brèche. Le gouverneur Mental, affolé, envoie demander au général : « Que se passe-t-il donc, et que faites-vous? Tout le monde sait que la paix est faite avec votre maître et vous nous attaquez sans prévenir! — Je ne sais rien de tout cela, répondit le général, le roi m'a chargé de prendre Asti, je le prends. » Mental n'y comprenant rien, perdit la tête, et après quelques coups de canon, monta d'assaut sous deux heures, il capitula sans obtenir même le droit de se replier sur Alexandrie.

Quant Maillebois apparut le soir même sur les hauteurs qui dominent Asti, ce fut pour tomber presque à la renverse, de surprise et de douleur, à la vue de la capitulation qui livrait prisonniers à l'ennemi onze bataillons. Le roi d'Alexandrie était ouverte; deux jours après les Espagnols levaient le siège, avant même d'être attaqués, accusant les Français de s'être laissés battre d'accord avec l'ennemi! On juge de ce que pouvait être une campagne ainsi commencée par le désarroi des Français et la méfiance des Espagnols; six mois après Autrichiens et Piémontais entraient en France.

« Vendredi dernier avant-hier soutenu le vrai renom français; c'était un sergent laissé avec les autres malades dans Mencalvo précédemment évacuée; « Est-ce que nous allons nous rendre sans soutenir au moins pour deux liards de siège? dit-il à ses camarades d'hôpital; et quand les piémontais parurent devant la place, ils furent reçus à coups de canon.

« A l'offre d'une capitulation : « pas avant que vous n'ayez fait une tranchée, ne fut elle que de la longueur de ma pipe », répondit-il. « Vous voulez y rester, après une heure de bombardement, on leur accorda de sortir libres avec les honneurs de la guerre; infirmes, malades et blessés défilèrent en se traînant ou en clopinant devant les Piémontais et allèrent rejoindre l'armée; le brave sergent fut fait officier.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

VARIÉTÉS

VIEILLES GENS ET BRAVES GENS

Si l'on veut défendre utilement la vérité et faire comprendre ce qui se passe en ce siècle-ci, il est nécessaire de montrer le mal que la Révolution a fait, les crimes qu'elle a commis et les crimes qu'elle pèche. Mais ce n'est pas tout. Si l'esprit révolutionnaire faisait mille efforts, à la fin du siècle dernier, pour détruire la société chrétienne, la société chrétienne résistait. Elle résistait en faisant autant de bien que les Révolutionnaires faisaient de mal. Elle résistait par les vertus qui étaient exactement en contraste avec les vices de la société nouvelle inaugurée par la Révolution : elle résistait par la pratique de l'honneur et de l'honnêteté, par le dévouement humble, par le désintéressement, la patience, la bonté, la charité, le courage paisible et persévérant. Le catholicisme avait développé et ancré ces vertus dans le tempérament de la race française et elles luttèrent énergiquement contre le démon révolutionnaire.

C'est à elles que la France doit d'avoir échappé et d'échapper encore aux principes de ruine, de décomposition, de corruption qui la menacent depuis plus de cent ans.

Il est surtout utile de rechercher et de livrer à l'admiration non pas les preuves d'héroïsme pieux ou martial que donnèrent les prêtres, les gentilhommes persécuté, les courageux paysans de la Vendée, de la Bretagne, du Poitou, du Vivarais, les vaillants bourgeois du Lyonnais et de bien d'autres provinces.

Cet héroïsme éclata suffisamment d'ailleurs il a attiré l'attention des historiens.

Je voudrais qu'on refit les annales d'une classe tout humble et qui donna sans bruit, dans la vie de tous les jours, des preuves du plus touchant dévouement. Je veux parler des domestiques. Il n'est pas d'honnête famille qui n'ait gardé dans ses souvenirs le nom de quelques-uns de ces serviteurs dévoués, avec des traits de fidélité, de désintéressement, de prudence, de discrétion, d'intelligente activité.

Il faut voir là un des faits qui honorent le plus l'ancienne société française. Ce dévouement des domestiques est à la gloire du maître comme à l'honneur du serviteur. Il prouve que l'un et l'autre étaient bons. La société chrétienne avait trouvé le secret, qu'elle seule pouvait trouver et que la société révolutionnaire ignore, le secret de la paix sociale, en rendant chaque homme à sa place dans sa classe, en développant en chaque individu la vertu qui rend acceptable puis aimable sa fonction sociale. Ainsi avait-elle toujours tendu à faire du maître une sorte de père de famille et du domestique un membre de la famille. Elle y parrenait souvent. Le dévouement des domestiques le prouva pendant la Terreur.

J'ai mentiri, dans les *Annonces*, quelques unes de ces physionomies de vieux domestiques. On se rappelle peut-être le *Meunier blanc*, le père David et quelques autres; on n'a pas oublié peut être non plus les trois emprisonnements de mon grand père, et comment, caché dans un arbre, il dépista pendant plus de huit jours toute la jacobinerie de la ville et du bourg voisin. Nul domestique ne le trahit jamais. Il y a plus.

Jamais pendant des mois la cachette du prêtre ne fut vide. Il y eut parfois jusqu'à six prêtres dans la maison. Les domestiques et d'ailleurs tout le village connaissaient cette cachette et voyaient ces prêtres. Malgré les tentatives soit de corruption, soit d'intimidation des comités révolutionnaires du voisinage, jamais nul ne laissa échapper un mot, un geste qui pût compromettre ses maîtres.

J'ai connu, quand j'était tout petit enfant, ces bons et braves cœurs. Ils m'aimèrent avec ce mélange de dévouement et de dignité qui convenait à des gens qui étaient sans doute des domestiques, mais des domestiques enrégimentés dans la famille. Ils m'aimaient et me gronaient, et bien que je parvinsse toujours à les rendre complices de mes petits méfaits, ils ne cédaient jamais sans m'avoir bien sermoné.

Quand j'avais tué un canard à coups de flèches, par exemple, le *Meunier blanc* ou son fils, le petit Antoine, le père David ou son parent, le grand Antoine, le père Rigaud ou son petit-fils qui bégayait si lisiblement, me comblaient des reproches les plus éloquents, mais ils me félicitaient en même temps sur mon adresse; ils m'aidaient à placer le canard dans une litière de branches d'épine noire, de façon à lui donner des tournures de canard distrait et imprudent qui se serait suicidé! Ah! les bons souveniral mélangés de quelques fessées; car le suicide des canards ne passait pas tisément, et c'était le temps où l'on fessait la jeunesse. Mais je ne m'y arrêterai pas davantage pour aujourd'hui; je veux parler de *Franco*.

Il n'était pas de nos domestiques, ni de mes vieux, vieux amis. J'avais un peu plus de cinq ans quand je le connus. C'était aux entours de la Révolution de 1830. Il demeurait au village de Wirwignes, lequel était situé à une lieue de mon village de Questrecques; et une lieue de distance alors, c'était tout un monde.

Il n'y avait pas de gazettes qui vinssent dans les villages, on ignorait même l'existence des journalistes. On était renseigné sur les évènements politiques de l'an passé, par le Double Liégeois et sur les évènements politiques de l'avenir par les prophéties de Thomas-Joseph Moult qui l'availlait à détrener Nostradamus. On relisait cent fois l'an ces deux opuscules; on y trouvait chaque fois de nouvelles suggestions. On était d'ailleurs plein de candeur. Je me rappelle encore l'admiration où je plongeai tous les Bigand, les deux Antoine, Frédéric Blanjoy — un savant pourtant — Cathertus Colas et Marie-Joseph Aulard — une sorcière pourtant — la première fois que je feuilletai devant eux un dictionnaire avec une aisance stupéfiante : comment se retrouver dans tant de lettres!

On ne savait donc rien que ce qui se passait dans le village. Les domestiques qui revenaient, une fois la semaine, du marché du bourg ou de la ville, les garçons meuniers qui desservaient les hameaux très rapprochés les marchands ambulants qui arrivaient trois ou quatre fois l'an, les mendiants, les voyageurs pauvres qui redemandent le souper et l'hospitalité pour une nuit les émigrés qui venaient annoncer les morts et les mariages, les parents éloignés qui venaient trois ou quatre fois dans leur existence passer quelques jours chez les cousins, les voisins qui venaient dîner et souper en grand nombre le jour de la ducasse ou du sacre du Roi. C'étaient là tous les liens qui unissaient la plupart des ruraux d'alors avec le reste de l'univers.

Un village situé à une lieue avait donc pour un garçonnet de cinq ans des perspectives aussi lointaines et aussi mystérieuses que l'Inde peut en présenter aujourd'hui à nos petits enfants.

Je ne me rappelle plus quelle raison décida ma grand'mère à me prendre avec elle un jour qu'elle alla voir à Wirwignes Mlle de la Verte-Voye. Grande tresse et terribles recommandations de la part de ma tante Adèle — avec tresse à l'horizon prochain, si je hantais les chiens et les chevaux de Mlle de la Verte-Voye, si je rapportais verdies mes culottes, des culottes de nankin! si mabelle blonse était déchirée et mon beau col en loques. Je rapportai à peu près tout, je suppose, car ce jour est resté sans nuages dans mes souvenirs.

Mlle de la Verte-Voye était quelque chose d'inconnu pour moi. Je connaissais admirablement le chemin de gauche qui mène à Boulogne-sur-Mer. J'y allais au moins une fois chaque huitaine pour y embrasser père et mère; mais à droite, vers la forêt de Borlogne, tout était nouveau et charmant le grand calvaire, la route encaissée entre deux haies fleuris aniers, le petit ruisseau le Ru-de-Rutaine, qu'il fallait passer sur une planchette branlante, le hameau du Hocquet-du-Bois, puis la longue italienne entre la forêt de Boulogne à gauche et la forêt de Desvres à droite, enfin le village de Wirwignes, tout gai, et avec cela la chère grand'mère, toute aimable, à la fois très colère et très bonne et qui répondait par des histoires à cent questions que je lui faisais.

Les La Verte-Voye étaient d'honnêtes petits gentilshommes de campagne, comme il y en avait jadis un ou deux dans chaque village du boulonnais, qui expiaient, par la gêne de deux ou trois générations, l'honneur qu'un grand-père avait eu de servir le roi assez longtemps pour obtenir la croix de Saint-Louis. Ceux de 1830 n'avaient pas depuis longtemps aspiré à la gloire, ils n'avaient pas émigré, ils étaient riches : ils étaient quatre, trois filles et un garçon, ils possédaient chacun 1.500 francs de rente. Il y avait deux vraies vieilles filles et une jeune vieille fille. Elles étaient toutes trois très bonnes, du moins elles me parurent telles, tant elles me trouvèrent « un joli petit garçon. » Je dois avouer que les deux aînées avaient la renommée d'être *grandières*, comme disent nos paysans, mais leur petite morgue ne les empêchaient pas d'être charitables, généreuses, préoccupées des malades et sincèrement pieuses.

La troisième Mlle Félicité, ravit mon petit cœur; elle me parut, malgré ses trente ans bien sonnés, fort belle, et elle était, en effet, attrayante et aimante. Pour M. de la Verte-Voye, c'était un homme riant, vif d'esprit, habile chasseur, buvant sec, respectant son curé, avec lequel il était d'ailleurs en taquinerie réglée, pleurant sur les Bourbons de la branche aînée qui venaient de retourner en exil racontant sur Louis-Philippe des choses à faire rougir les cheveux, et sachant fort bien pourquoi la Restauration n'a pas duré. Je ne dois pas dissimuler cette découverte historique : c'est que Louis XVIII avait favorisé les libéraux au lieu d'augmenter le prestige des gentilshommes campagnards.

Cette première fois, je ne rencontrai pas Franco, mais cette visite avait mis mon imagination aux champs. Le chemin sombre entre les haies parfumées d'aubépine, le petit pont sur le Ru-de-Rutaine, la longue plaine entre les deux forêts, cette petite gentilhommière, propre, froide, austère, où le salon semblait l'enfermé, mais où le jardin était si fleuri, et qui contrastait si vivement avec la grande maison de Questrecques pleine de bruit, de grand soleil, de domestiques. Puis ce gros et gai and homme aux yeux riants et cette belle demoiselle aux regards caressants, tous ces souvenirs me tenaient en éveil Huit jours après cette visite, je n'y tins plus. Grand'maman et mes tantes étaient allées je ne sais ou, après m'avoir recommandé d'être sage. Ma tante Adèle, très fine et très ferme, et qui connaissait la candeur du grand Antoine, l'avait regardé avec relevant terriblement les narines de son petit nez aigu et lui avait dit (il était né à la maison; bien qu'il eût vingt-cinq ans, on le traitait toujours comme un galopin et il avait une particulière frayeur de mamzèle Adèle), elle lui avait donc dit : « Prends garde à toi, grand imbécile, s'il arrive quelque chose à petit Charles. » J'avais mon plan et comme je connaissais ma puissance sur ce bon garçon, je ne m'inquiétai guère de l'engagement qu'il prit — et je me sauvai pour ne pas le ratifier, car je m'étais voulu mentir — que je se sais sage comme une image.

Grand'maman fut à peine hors du Jardin aux Pluviers que je demandai à Antoine de seller mon petit âne. Il refusait avec un sourire railleur; je le menaçai de ne plus l'aimer, il refusa avec gravité, en disant que je ne pourrais jamais. Je me mis à pleurer. Il était incapable de résister à mes larmes. Il selia Blücher et me demanda où j'allais. Je fus vague. Il me recommanda de ne pas être plus d'une heure en route. Je ne voulus pas préciser. Enfin je partis et je le vois arrêté sur le seuil de la porte, me regardant en se grattant la tête avec frénésie. Il commençait à soupçonner qu'il avait fait une sottise. Il courait précipitamment. Je devinai que c'était pour prendre son bonnet et me suivre. Mais je battis à tonr de bras Blücher, qui prit le galop. (*A suivre.*)

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 5 mars* — Camille Chevalier, rue du Vieil-Abreuvoir, 43. — Achille Rousseel, rue de Lannoy, cour Bouvier, 9. — Marie Wathon, rue Beauvewart, cour Desprez, 45. — Frédéric Dewannain, rue Turgot, cour Decottignies, 2. — Sophie Verecken, rue des Longues-Haies, 176 bis. — Céline Seet, rue de Beaurewart, 43. — Madeleine Deroubaix, rue Lafontaine, maison Laigniez. — Germaine Vanrœsten, rue Bernard, cour Boyaval-Pauchon, 13. — Charles Vanmarcke, rue d'Arbo. — Maurice Vandamme, rue de l'Epeule, 223.

Publications de mariages. — Henri André, 23 ans, journalier, à Maubeuge, et Marie Collart, 21 ans, sans profession, à Maubeuge. — Eugène Duparcq, 36 ans, contre-maître, à Roubaix, et Elise Capelle, 28 ans, ourdisseuse, à Tourcoing. — Antoine Huyghe, 21 ans, tisseur, à Roubaix, et Marie Haquette 23 ans, piqurière, à Tourcoing. — Jean-Baptiste Soetement, 26 ans, domestique, rue Cugnot, et Pauline Savary, 16 ans, soigneuse, rue de Bouvines. — Arthur Vanzeveren, 27 ans, tisserand, rue Archimède, 73, et Clémence Masse 23 ans, enca